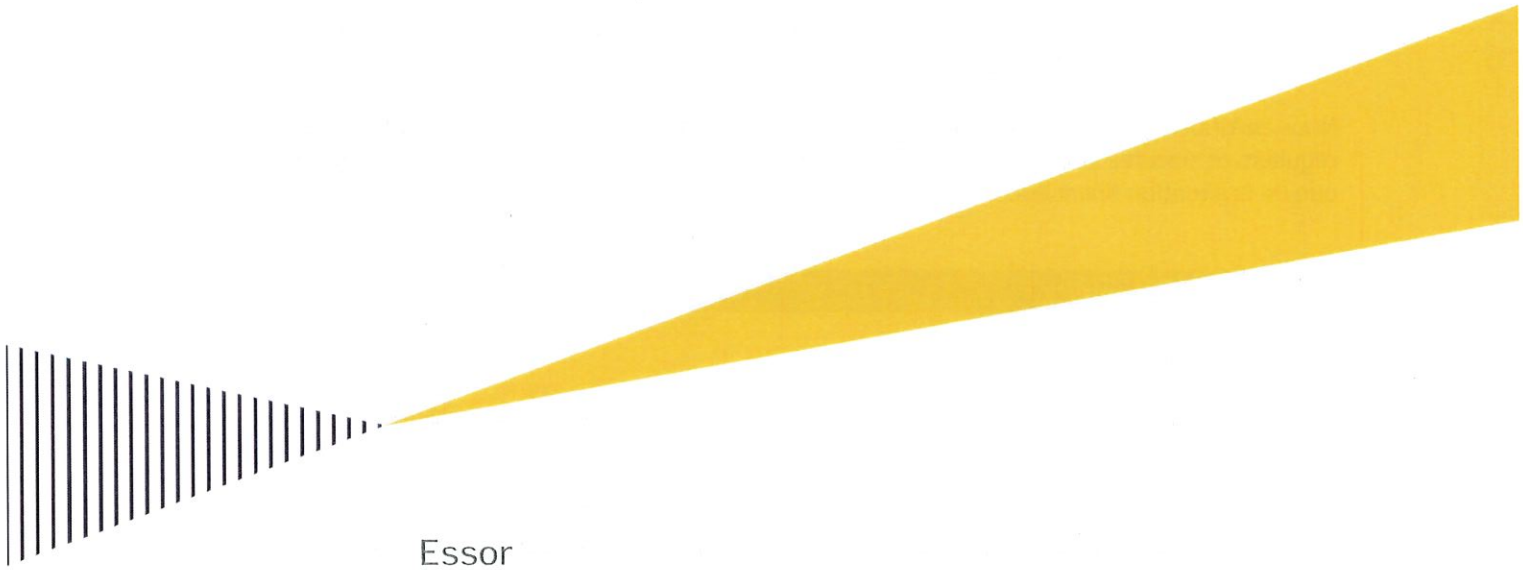

Essor

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex

Tél. : +33 (0) 3 28 04 35 00
www.ey.com/fr

Essor

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Essor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Essor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1. Principales règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le reclassement des aides financières qui étaient comptabilisées dans les « Autres achats et charges externes » dans les comptes 2020, point qui avait fait l'objet d'une réserve dans notre rapport sur les comptes annuels 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 24 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Emilie Poissonnié

Association ESSOR

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Renvoi	Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		24 989	24 989	0	367
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 438	6 872	566	1 000
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	**2.1**	**32 427**	**31 861**	**566**	**1 367**
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	**2.2**	177 694		177 694	369 781
Autres	**2.3**	2 439 353		2 439 353	3 111 795
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	**2.4**	1 292 231		1 292 231	2 323 255
Charges constatées d'avance		7 982		7 982	5 892
Total I **Total II**		**3 917 261**	**0**	**3 917 261**	**5 810 723**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		**3 949 688**	**31 861**	**3 917 828**	**5 812 090**

Association ESSOR

BILAN PASSIF AU 31/12/2021

PASSIF	Renvoi	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		430 770	426 653
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		9 363	616
Situation nette (sous total)		**440 133**	**427 269**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Provisions réglementées			
Total I	**3.1**	**440 133**	**427 269**
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	**3.2**	**3 340 190**	**5 227 052**
Total II		**3 340 190**	**5 227 052**
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total III			
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
Total III bis			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	**3.3**	10 847	8 979
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	**3.3**	116 017	148 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		10 643	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV		**137 506**	**157 769**
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)		**3 917 828**	**5 812 090**

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	291 016	2 046 187
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	118 158	90 582
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		*50 000*
Contributions financières	1 410 728	2 377 022
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	4 780 454	4 040 944
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits		
Transferts de charges	8 000	
Total I	**6 608 355**	**8 604 735**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 459	1 889
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 564 339	2 718 620
Aides financières	831 725	
Impôts, taxes et versements assimilés	56 672	48 417
Salaires et traitements	1 019 325	1 036 423
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	801	18 932
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 122 181	4 780 454
Autres charges	1 858	
Aides financières		
Autres charges	-2	2
Total des charges affectées aux programmes		
SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES		
SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES		
Total II	**6 600 357**	**8 604 737**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**7 998**	**-2**

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 363	618
Total III	**1 363**	**618**
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 363**	**618**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**9 361**	**616**
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**6 609 718**	**8 605 353**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**6 600 357**	**8 604 737**
EXCEDENT OU DEFICIT	**9 361**	**616**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	 6 100 1 200 9 750	 7 200 2 925 4 000
TOTAL	17 050	14 125

(1) hors financements et recettes locales et dépenses effectuées sur ces financements et recettes.

ASSOCIATION ESSOR

ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association mène, en partenariat avec des ONG et associations locales, des projets de développement en éducation, formation et insertion professionnelle, développement agricole et orientation sociale dans 5 pays d'intervention : Mozambique, Tchad, Congo, Brésil et Guinée Bissau, en France également avec des actions ECSI - Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - auprès d'enfants, de jeunes et du grand public de la Région Hauts-de France.

L'association est composée d'une équipe salariée au siège, de Responsables de projets expatriés et de bénévoles qui contribuent à la bonne mise en œuvre des projets de l'association.

L'association est soutenue financièrement par des institutions nationales, européennes, des collectivités locales, des fondations, des entreprises et des particuliers.

L'association n'ayant pas la vocation à agir seule sur le terrain, l'action conjointe avec les partenaires locaux fait partie intégrante de son mode de fonctionnement. Il s'agit en effet de procéder à un transfert de compétences tant au niveau technique que financier, la gestion des fonds par les partenaires locaux sous contrôle rapproché de l'association est donc un processus normal.

1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

Nous attirons votre attention sur le reclassement des aides financières qui étaient comptabilisées dans les « autres achats et charges externes » dans les comptes clos le 31 décembre 2020 alors qu'elles auraient dû être constatées sur une ligne distincte du compte de résultat. Ce reclassement a bien été comptabilisé dans les comptes 2021.

Les postes du compte de résultat sont ainsi présentés dans les états financiers de l'exercice 2021 :

COMPTE DE RESULTAT	31.12.21	31.12.20	Variation
Autres achats et charges externes	1 564 339	2 718 620	-1 154 281
Aides financières	831 725		831 725

Afin d'assurer la comparabilité de ces postes, nous avons reconstitué le montant des aides financières qui auraient dues être reclassées dans les comptes 2020 ainsi que les variations des postes concernés par cet impact de présentation :

COMPTE DE RESULTAT	31.12.21	31.12.20	Variation
Autres achats et charges externes	1 564 339	1 883 693	-319 354
Aides financières	831 725	834 927	-3 202

1.1. Autres règles et méthodes

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

1.2. Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2021 : 150 914€

1.3. Epidémie de COVID-19

L'association fait face depuis le début de l'année 2020 aux conséquences des mesures prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de Covid-19.

L'application de ces mesures a eu pour conséquence de mettre en place de nouvelles règles sanitaires et de favoriser le télétravail autant que possible.

À la suite de l'épidémie du COVID 19 et aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement en 2020, l'association s'était vue contrainte d'annuler une grande partie des évènements annuels. En 2021, seule la vente de créateurs prévue en avril 2021 n'a pas pu avoir lieu.
Ont toutefois pu être réalisés, les évènements suivants :

- le catch d'improvisation,
- le marché de Noël,
- diverses sessions ECSI dans les écoles

1.4. Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur n'est à mentionner en dehors de la poursuite de l'épidémie de COVID-19.

1.5. Évènements postérieurs à la clôture

La situation de guerre en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022 n'a pas eu d'impact sur l'association.

1.6. Engagement hors bilan

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2021, la valorisation de cette indemnité s'élèverait à 10.398 €.
Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable)
- Le taux de progression des salaires retenus est de 2,00%.
- Le taux d'actualisation est de 0,98 %.
- Les droits ont été établis conformément à la loi (pas de convention collective).
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Âge de départ à la retraite fixé à 65 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

1.7 Contributions volontaires

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif, elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	**Type d'appui**	**Appuis en temps (en jours)**	**Valorisation Appuis (en €uros)**
Avocat indépendant	Conseils Juridiques	2 jours	1 200
Bénévoles	Mise sous pli Nouvelles, tenue stand Forums (marché de Noël, catch impro, passation Direction Essor), réunions Rencontre pour Stratégie / Conseil (Président)	26 jours 1 jour	3 900 600
Bénévoles / Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	Interventions, outils pédagogiques, animations ateliers pendant les portes ouvertes	35 jours	5 250
Imprimerie IDC	Nouvelles		1 000
Paroisse St Paul	Prêt de 2 salles		4 500
Air France	Billets d'avion à réduction (missions humanitaires)		500
Particulier	Matériel / Fournitures de bureau		100
Total		**64 Jours**	**17 050**

Compte tenu des faibles montants des contributions volontaires, l'association a décidé de ne pas les comptabiliser.

1.8 Effectifs

Effectif Total	**24**
• Cadres	9
• Employés	10
• Volontaires	5

1.9 Legs, donations et assurances-vie

Aucun leg ou donation tel que défini à l'article 213-9 n'a été reçu lors de l'exercice 2021

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	

1.10 Frais de structure

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement est de 19% sur l'exercice 2021, contre 12% lors de l'exercice précédent.

1.12 Honoraires du commissaire aux comptes

Au 31 décembre 2021, le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés relatifs à l'audit des comptes de l'association s'élève à 7.600 € TTC.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN EUROS)

Immobilisations	31/12/20	Acquisitions	Diminutions	31/12/21
Corporelles	7 438			7 438
Incorporelles	24 989			24 989
TOTAL	32 427			32 427

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/20	Augmentations	Diminutions	31/12/21
Corporelles	6 438	434		6 872
Incorporelles	24 622	367		24 989
TOTAL	31 060	801		31 861

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique :	linéaire 3 ans.
Installation/Agenct/Aménagt :	linéaire 10 ans.

2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Cf. §3.2

2.3 AUTRES CREANCES

	31/12/2021
Restant à recevoir nouvelles subventions pluriannuelles octroyées en 2021	480 000
Restant à recevoir subventions pluriannuelles des années antérieures	1 890 107
Etat (Taxe sur les salaires et IS)	7 834
Autres créances	61 412
Total	**2 439 353**

Détail des subventions à recevoir :

PROGRAMME	Subventions restant à recevoir fin 2021	A recevoir en 2022	A recevoir à partir de 2023
BAB AL AMAL	152 635	152635	
CONGO UE	75 000	75 000	
GB AGRI	611 364	141 655	469 709
F2I	1 000 000	1 000 000	
VTB	51 108	51 108	
CPEEA	480 000		480 000
TOTAL	**2 370 107**	**1 420 398**	**949 709**

Au 31.12.2021, les subventions à recevoir sont donc comptabilisées pour un total de 2 370 107 € (cf. annexe 2) dont 480 000 € restant à recevoir de nouvelles conventions notifiées en 2021.

Au 31.12.2021, les subventions pluriannuelles des années antérieures restant à recevoir correspondent à 1 890 107 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents et pour lesquels il reste des fonds à recevoir.

Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas menée à son terme ou serait engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

2.4 DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2021.

	2021	2020
Disponibilités Siège (banque)	**1 053 392**	**1 833 173**
Contrat Assurance Vie	17 950	15 550
BSD (Compte Courant Essor)	138 073	51 170
BSD Compte Epargne	897 369	1 766 453
Disponibilités Siège (caisse)	**7 442**	**1 477**
Caisse dollars	102	102
Caisse Euros	6 153	289
Caisse Reais	54	137
Caisse Méticais	655	325
Caisse CFA (Guinée Bissau)	139	180
Caisse CFA (Tchad & Congo)	278	383
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)	61	61
Disponibilités Projets	**231 398**	**488 605**
Disponibilités Projets (banques)	225 860	483 657
Disponibilités Projets (caisses)	5 538	4 939
Total Disponibilités	**1 292 232**	**2 323 255**

3. INFORMATION SUR LE PASSIF

3.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								-
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecarts de réévaluation								-
Réserves	426 654	616		3 500	3 500			430 770
Report à nouveau							-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	616	- 616		9 363			-	9 363
Dotations consomptibles								-
Subventions d'investissement								-
Provisions réglementées							-	-
TOTAL	427 270	-	-	12 863	3 500	-	-	440 133

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2020 a été affecté en totalité en réserves (soit 616 €).

Certains dons, pour un montant total de 3.500 euros, ont été affectés en réserves conformément aux demandes exprimées par les donateurs.

3.2 FONDS REPORTES ET DEDIES

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme.

Conformément au règlement 2018-06, le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au passif du bilan dans la rubrique Fonds reportés et dédiés.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Le détail des créances et dettes des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus et à recevoir	Disponibilité sur cptes projets terrain	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions reçues et à recevoir	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BUREAU BRESIL 2	480 262	2 532	506 297		23 503
BUREAU MOZAMBIQUE	187 089	42	206 657		19 526
BUREAU TCHAD	21 703	2 293	35 221		11 225
UE CONGO	1 115 034	7 759	1 078 052	44 741	
TCHAD DH	553 932		585 451		31 519
BAB AL AMAL	4 121 780	19 786	3 827 415	314 152	
CONVENTION EDUCATION 3	1 596 490		1 646 237		49 747
MULTIPAYS RURAL 3	1 297 338		1 261 550	35 788	
MULTIPAYS BIOSP	1 172 079	7 809	1 217 792		37 904
WORK 4 PROGRESS	349 052	38 194	325 789	61 457	
BEIRA RECONSTRUCTION	101 074		101 074		
UE GB AGRI	1 127 018	49 119	435 380	740 757	
ATACADAO III	32 742		32 742		
ATACADAO IV	41 170		41 170		
ATACADAO V	33 295		33 295		
CMDCA	29 468		29 468		
F2I	2 251 474	70 576	1 359 532	962 518	
VETTOOLBOX	374 184		257 053	117 131	
ATACADAO VI	35 430	3 748	35 430	3 748	
ATACADAO VII	34 928		34 928		
CIES	26 453	1 424	27 166	711	
CP EEA	976 736	28 116	253 921	750 930	
STIMULATION PRECOCE	14 000		10 252	3748	
s/total	**15 972 730**		**13 341 874**	**3 035 681**	**173 425**
Ressources sur Fonds Privés à affecter	304 509		4 269	304 509	4 269
TOTAL	**16 277 239**	**231 398**	**13 346 143**	**3 340 190**	**177 694**

Les variations des dépenses entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021 est donnée en annexe 2 par programme.

a) Les Fonds dédiés (dettes programmes) sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2021 :

UE CONGO : Le programme a démarré en janvier 2018. Le solde de 44 741 € couvrira des dépenses à engager en 2022.

BAB AL AMAL : Le programme a démarré en mai 2018. Le solde de 314 152 € couvrira des dépenses à engager en 2022.

MULTIPAYS RURAL 3 : Le programme a démarré en octobre 2018. Le solde de 35 788 € couvrira des dépenses à engager en 2022.

WORK4 PROGRESS : Le programme a démarré en mars 2018. Le solde de 61 457 € couvrira des dépenses à engager en 2022.

GB AGRI : Le programme a démarré en janvier 2020. Le solde de 740 757 € couvrira des dépenses à engager entre 2022 et 2023.

F2I : Le programme a démarré en septembre 2020. Le solde de 962 518 € couvrira des dépenses à engager entre 2022 et 2023.

VETTOOLBOX : Le programme a démarré en février 2020. Le solde de 117 131 € couvrira des dépenses à engager en 2022.

CPEEA : Le programme a démarré en juillet 2021. Le solde de 750 930 € couvrira des dépenses à engager en entre 2022 et 2024.

b) Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 23 503 € sera couverte par des fonds propres courant 2022.

BUREAU MOZAMBIQUE : Le solde de 19 526 € couvrira des dépenses à engager courant 2022.

BUREAU TCHAD : La créance de 11 225 € sera couverte par des fonds propres courant 2022.

TCHAD DH : La créance de 31 519 € sera couverte par des fonds propres courant 2022.

CONVENTION PROGRAMME EDUC 3 : La créance de 49 747 € sera couverte par des fonds privés courant 2022.

MULTIPAYS BIOSP : La créance de 37 904 € sera couverte par des fonds privés courant 2022.

Projets Clôturés en 2021

CONVENTION PROGRAMME FIP 3 : Le projet s'est terminé courant 2020, les ressources non utilisées d'origine privée ont été transférées sur le projet F2I qui poursuit les mêmes activités.

3.3 Fournisseurs et comptes rattaches & Dettes fiscales et sociales

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Remarques preliminaires

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat ne distingue pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Conformément au règlement 2018-06, les ressources sont désormais distinguées par tiers financeur.

4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 2 041 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice : 2 752 K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/21 : 2 370 K€
- Subventions à recevoir au 31/12/20 : <3 081> K€

Détail des Financeurs

• Union Européenne	342 614 €
• AFD	880 000 €
• Organisations internationales	589 949 €
• Autres ONG et Fondations	820 578 €
• Particuliers / Entreprises	118 158 €
• Collectivités locales	200 €
Total Subventions / Dons encaissés	**2 751 500 €**

4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 178 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §3.2).
Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.
Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir (cf. §2.3).

4.3 UTILISATION DES FONDS DEDIES

L'utilisation des fonds dédiés correspond au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention lors de la clôture précédente. Ces fonds ont été utilisés sur les actions des programmes au cours de l'exercice courant.
Le montant de fonds dédiés utilisé sur l'exercice s'élève à 4 780 454 € (hors disponibilités terrain)

Conformément au règlement 2018-06, ce montant est comptabilisé en produits d'exploitation

4.4 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 3 122 181 € (hors disponibilités terrains) et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes".
(cf.§ 3.2).

Conformément au règlement 2018-06, ce montant a été reclassé en Report en fonds dédiés dans la catégorie des charges d'exploitation.

4.5 RESULTAT DE L'EXERCICE

L'excédent de l'exercice généré par l'association se compose des postes suivants :

4.4.1 PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

Les produits et charges de gestion courante s'élève à (2 €).

4.4.2 TRANSFERT DE CHARGES

Un montant de 8.000 € a été reçu au titre d'aides à l'embauche de salariés en contrat d'apprentissage et a été comptabilisé en transfert de charges.

4.4.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers :	1 363 €
Soit un résultat financier de :	1 363 €

ANNEXE 1

ESSOR - DEPENSES:AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/20		DEPENSES 2021		CUMUL DEPENSES AU 31/12/21 TOUS PROGRAMMES		Cumul dépenses	cumul dépenses
	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	2021 tous pgmes	2021 pgmes non soldés
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	4 269	0	0	0	4 269	0	4 269	4 269
BUREAU BRESIL 2	447 283	16 856	42 161	0	489 444	16 856	506 297	506 297
BUREAU MOZAMBIQUE	182 368	16 088	8 146	55	190 514	16 143	206 657	206 657
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 478 107	640 869	-159 469	5 000	1 318 638	645 869	1 964 505	0
BUREAU TCHAD	24 678	209	10 334	0	35 012	209	35 221	35 221
CONGO UE	676 998	183 718	207 371	9 966	884 369	193 684	1 078 052	1 078 052
TCHAD DH	520 595	59 856	0	5 000	520 595	64 856	585 451	585 451
BAB AL AMAL	2 596 331	420 938	602 880	207 266	3 199 211	628 204	3 827 415	3 827 415
CONVENTION EDUCATION 3	889 498	656 032	75 870	24 839	965 368	680 871	1 646 237	1 646 237
MULTIPAYS RURAL 3	512 050	501 494	166 159	81 847	678 209	583 341	1 261 550	1 261 550
MULTIPAYS BIOSP	576 765	254 661	337 472	48 895	914 237	303 556	1 217 792	1 217 792
WORK 4 PROGRESS	226 028	11 520	78 674	9 568	304 702	21 088	325 789	325 789
BEIRA RECONSTRUCTION	100 950	124	0	0	100 950	124	101 074	101 074
GB AGRI	152 766	78 511	163 575	40 529	316 341	119 040	435 380	435 380
ATACADAO III	32 742	0	0	0	32 742	0	32 742	32 742
ATACADAO IV	41 170	0	0	0	41 170	0	41 170	41 170
ATACADAO V	33 295	0	0	0	33 295	0	33 295	33 295
BAOBA	562	0	-29	0	533	0	533	0
CMDCA	21 250	0	8 218	0	29 468	0	29 468	29 468
F2I	163 716	156 650	671 480	367 687	835 196	524 337	1 359 532	1 359 532
ITAU	62 139	0	0	0	62 139	0	62 139	0
VETTOOLBOX	160 213	54 080	29 304	13 456	189 517	67 536	257 053	257 053
ATACADAO VI	0	0	35 430	0	35 430	0	35 430	35 430
ATACADAO VII	0	0	34 928	0	34 928	0	34 928	34 928
AMBASSADE DE France	0	0	60 225	0	60 225	0	60 225	0
CIES	0	0	27 166	0	27 166	0	27 166	27 166
CP EEA	0	0	114 003	139 918	114 003	139 918	253 921	253 921
STIMULATION PRECOCE	0	0	10 252	0	10 252	0	10 252	10 252
TOTAL	**8 903 773**	**3 051 606**	**2 524 150**	**954 026**	**11 427 923**	**4 005 632** #	**15 433 544**	**13 346 142**

Total			
	11 955 379	**3 478 176**	**15 433 547**

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié	**2 285 315**
dépenses de fonctionnement et charges personnes expatriées	**1 192 861**
TOTAL dépenses de l'exercice	**3 478 176**

Le total des dépenses 2021 "frais terrain" et "fr.struct.indirects" ne correspondent pas aux points 4.4 et 4.6 du compte de résultat car certaines dépenses ont été directement affectées à 100% sur le terrain.

ANNEXE 3
ESSOR - SUBVENTIONS ET DONS : AFFECTATION PAR PROGRAMME

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/20 1	Dont subventions perçues avant début du programme 2	Dont subventions restant à recevoir 2020 3	Subventions et dons 2021 encaissés 4	Subventions restant à recevoir 2021 5	Subventions perçues avant début du programme 6	Dons et subventions reçus avant le 01/01/20 affectés aux programmes en 2021 7	-	+	Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2021 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées	disponibilité sur cptes projets terrain	SOLDE programme (subventions - dépenses) dont dispo terrain	Dépenses à engager sur subventions accordées (dont dispo terrain)	Subventions à recevoir sur dépenses engagées (dont dispo terrain)
SUBV.DONS SANS AFFECT.	289 794			55 100			-77 502	77 502		267 392	0	267 392	267 392			267 392	267 392	
REC.MAILING SANS AFFECT.	27 343			60 580			-52 828	52 828		35 095	0	35 095	35 095			35 095	35 095	
CARTES DE VOEUX	1 705			317						2 022	0	2 022	2 022			2 022	2 022	
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	0									0	4 269	-4 269		4 269		-4 269		4 269
BUREAU BRESIL 2	425 409			16 122			38 732		38 732	480 262	506 297	-26 035		26 035	2 532	-23 503		23 503
BUREAU MOZAMBIQUE	182 993						4 096		4 096	187 089	206 657	-19 568		19 568	42	-19 526		19 526
BUREAU TCHAD	13 306			2 000			6 397		6 397	21 703	35 221	-13 518		13 518	2 293	-11 225		11 225
UE CONGO	1 033 351		100 000	121 970	75 000		-15 286	15 286		1 115 034	1 078 052	36 982	36 982		7 759	44 741	44 741	
TCHAD DH	562 130		50 000	49 000			-7 198	7 198		553 932	585 451	-31 519		31 519		-31 519		31 519
BAB AL AMAL	3 999 076		601 000	571 069	152 635					4 121 780	3 827 415	294 366	294 366		19 786	314 152	314 152	
CONVENTION EDUCATION 3	1 419 202			88 945			88 343		88 343	1 596 490	1 646 237	-49 747		49 747		-49 747		49 747
MULTIPAYS RURAL 3	1 269 184			18 518			9 636		9 636	1 297 338	1 261 550	35 788	35 788			35 788	35 788	
MULTIPAYS BIOSP	1 075 870		400 000	479 334			16 875		16 875	1 172 079	1 217 792	-45 713		45 713	7 809	-37 904		37 904
WORK 4 PROGRESS	194 915			154 137						349 052	325 789	23 263	23 263		38 194	61 457	61 457	
BEIRA RECONSTRUCTION	101 074									101 074	101 074	0				0		
UE GB AGRI	1 091 215		821 000	247 633	611 364		-2 195	2 195		1 127 018	435 380	691 638	691 638		49 119	740 757	740 757	
ATACADAO III	32 742									32 742	32 742	0				0	0	
ATACADAO IV	41 170									41 170	41 170	0				0	0	
ATACADAO V	33 295									33 295	33 295	0				0	0	
CMDCA	21 250			8 218						29 468	29 468	0				0	0	
F2I	2 101 427		1 000 000	152 870	1 000 000		-2 823	2 823		2 251 474	1 359 532	891 942	891 942		70 576	962 518	962 518	
VETTOOLBOX	380 376		109 000	57 917	51 108		-6 218	6 218		374 184	257 053	117 131	117 131			117 131	117 131	
ATACADAO VI	0			35 430						35 430	35 430	0			3 748	3 748	3 748	
ATACADAO VII	0			34 928						34 928	34 928	0				0	0	
CIES	0			26 453						26 453	27 166	-713		713	1 424	711	711	
CP EEA	0			496 736	480 000					976 736	253 921	722 814	722 814		28 116	750 930	750 930	
STIMULATION PRECOCE	0			14 000						14 000	10 252	3 748	3 748			3 748	3 748	
s/total	14 296 829	0	3 081 000	2 691 275	2 370 107	0	29	164 050	164 079	16 277 239	13 346 143	2 931 097	3 122 181	191 084	231 398	3 162 495	3 340 190	177 694

Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2021

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/20 1	Dont subventions perçues avant début du programme 2	Dont subventions restant à recevoir 2020 3	Subventions et dons 2021 encaissés 4	Subventions restant à recevoir 2021 5	Subventions perçues avant début du programme 6	Dons et subventions reçus avant le 01/01/21 affectés aux programmes en 2021 7	-	+	Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2021 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées	disponibilité sur cptes projets terrain	SOLDE programme (subventions - dépenses) dont dispo terrain	Dépenses à engager sur subventions accordées (dont dispo terrain)	Subventions à recevoir sur dépenses engagées (dont dispo terrain)
AMBASSADE DE France	0			60 225						60 225	60 225							
BAOBA	562						-29	29		533	533							
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 964 505									1 964 505	1 964 505							
ITAU	62 139									62 139	62 139					0	0	
s/total	2 027 206	0	0	60 225	0	0	-29	29	0	2 087 402	2 087 402	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	16 324 035	0	3 081 000	2 751 500	2 370 107	0	0	164 079	164 079	18 364 641	15 433 545	2 931 097	3 122 181	191 084	231 398	3 162 495	3 340 190	177 694

Montant total encaissé en 2021	2 751 500							
Montant total net à recevoir 2021	-710 893							
Financements programmes reçus	2 040 607							
ref. annexe	*4.1*			*4.3*	*2.2*		*4.3*	*2.2*

ANNEXE 3

PROJET	JOURNAL	MONNAIE LOCALE		TAUX DE CHANGE	EUROS	CUMUL PAR PROJET
WORK FOR PROGRESS	BANQUE	2 625 930,73	MTN	68,75479926	38 192,69	
	CAISSE	65,97	MTN	68,75479926	0,96	**38 193,65**
CPEEA	BANQUE BEIRA	439 234,01	MTN	75,68	5 803,83	
	CAISSE BEIRA	1 304,31	MTN	75,68	17,23	
	BANQUE BISSAU	3 978 985,00	CFA	655,957	6 065,92	
	CAISSE BISSAU	32 021,00	CFA	655,957	48,82	
	BANQUE BRESIL	26 014,71	REAIS	6,02156	4 320,26	
	CAISSE BRESIL	422,67	REAIS	6,02156	70,19	
	BANQUE MAPUTO	95 563,93	MTN	79,5154983	1 201,83	
	CAISSE MAPUTO	1 811,77	MTN	79,5154983	22,79	
	BANQUE TCHAD	6 830 967,00	CFA	655,957	10 413,74	
	CAISSE TCHAD	99 465,00	CFA	655,957	151,63	**28 116,25**
CONGO UE	BANQUE	4 290 719,00	CFA	655,957	6 541,16	
	CAISSE	798 956,00	CFA	655,957	1 218,00	**7 759,16**
BAB AL AMAL	BANQUE N'DJAMENA	12 252 158,00	CFA	655,957	18 678,29	
	CAISSE N'DJAMENA	267 481,00	CFA	655,957	407,77	
	BANQUE MOUNDOU	363 184,00	CFA	656,957	552,83	
	CAISSE MOUNDOU	68 871,00	CFA	657,957	104,67	
	BANQUE BONGOR	22 310,00	CFA	655,957	34,01	
	CAISSE BONGOR	5 456,00	CFA	655,957	8,32	**19 785,90**
BUREAU BRESIL	BANQUE	15 405,41	REAIS	6,08408609	2 532,08	
	CAISSE	-	REAIS	6,08408609	-	**2 532,08**
BUREAU TCHAD	BANQUE	1 234 639,00	CFA	655,957	1 882,20	
	CAISSE	269 364,00	CFA	655,957	410,64	**2 292,84**
BUREAU MOZ	BANQUE	1 893,52	MTN	76,28005177	24,82	
	CAISSE	1 279,08	MTN	76,28005177	16,77	**41,59**
ATACADAO VI	BANQUE	22 567,94	REAIS	6,02156002	3 747,86	
	pas de caisse					**3 747,86**
MP BIOSP	BANQUE BEIRA	34 316,04	MTN	74,74512303	459,11	
	CAISSE BEIRA		MTN	74,74512303	-	
	BANQUE MAPUTO	7 172,75	MTN	85,9101653	83,49	
	CAISSE MAPUTO	1 521,46	MTN	85,9101653	17,71	
	BANQUE BISSAU	1 990 638,00	CFA	655,957	3 034,71	
	CAISSE BISSAU	117 508,00	CFA	655,957	179,14	
	BANQUE N'DJAMENA	2 340 530,00	CFA	655,957	3 568,11	
	CAISSE N'DJAMENA (pas de compte)	62 655,00	CFA	656,957	95,37	
	BANQUE BONGOR	236 346,00	CFA	655,957	360,31	
	CAISSE BONGOR	7 515,00	CFA	657,957	11,42	**7 809,37**
F2I	BANQUE BEIRA	90 532,20	MTN	73,6934	1 228,50	
	CAISSE BEIRA	6 133,66	MTN	73,6934	83,23	
	BANQUE BRESIL	1 043,63	REAIS	5,876	177,61	
	CAISSE BRESIL	978,78	REAIS	5,876	166,57	
	BANQUE CONGO	5 907 571,00	CFA	655,957	9 006,03	
	CAISSE CONGO	1 044 230,00	CFA	655,957	1 591,92	
	BANQUE BISSAU	12 334 707,00	CFA	655,957	18 804,14	
	CAISSE BISSAU	205 966,00	CFA	655,957	313,99	
	BANQUE MAPUTO	2 792 062,35	MTN	71,84619885	38 861,66	
	CAISSE MAPUTO	24 623,64	MTN	71,84619885	342,73	**70 576,38**
UE AGRI GB	BANQUE	32 110 901,00	CFA	655,957	48 952,75	
	CAISSE	108 873,00	CFA	655,957	165,98	**49 118,73**
CIES	BANQUE	99 529,70	CFA	74,745123	1 331,59	
	CAISSE	6 929,77	CFA	74,745123	92,71	**1 424,30**
					231 398,10	**231 398,10**

Annexe 4

ESSOR - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE	A L'OUVERTURE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
subventions publiques						0	
subventions européennes						0	
subventions internationales						0	
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
fonds associatifs francais						0	
collaboration industriellle						0	
fonds divers						0	
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
dons manuels et donations						0	
mécénat						0	
TOTAL	4 857 271	-304 003	1 390 773	0	0	3 162 495	0

Fonds dédiés	5 227 052					3 340 190
Créances clients, usagers et comptes rattachés	369 781					177 694
TOTAL EN NET	4 857 271					3 162 495